



HAL
open science

Attentes des acteurs sur l'élevage dans le Parc naturel régional du Vercors : analyse des entretiens réalisés dans le cadre de la tâche 1 du projet ANR-Systema-Mouve

Laurent Dobremez, Sophie Madelrieux, Baptiste Nettier, - Terrier M., Carole Chazoule, Philippe Fleury, Jacques Godet, - Marin A., Yves Pauthenet, C. Seres, et al.

► To cite this version:

Laurent Dobremez, Sophie Madelrieux, Baptiste Nettier, - Terrier M., Carole Chazoule, et al.. Attentes des acteurs sur l'élevage dans le Parc naturel régional du Vercors : analyse des entretiens réalisés dans le cadre de la tâche 1 du projet ANR-Systema-Mouve. [Rapport Technique] irstea. 2012, pp.14. hal-02807413

HAL Id: hal-02807413

<https://hal.inrae.fr/hal-02807413v1>

Submitted on 6 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Attentes des acteurs sur l'élevage dans le Parc naturel régional du Vercors

Analyse des entretiens réalisés dans le cadre de la tâche 1
du projet ANR-Systerra-Mouve

Contribution au recueil d'information, à l'analyse et à la rédaction de ce rapport :
Cemagref / Irstea : L. Dobremez (coord.), D. Borg, S. Madelrieux, B. Nettier, M. Terrier
Isara-Lyon : C. Chazoule, Ph. Fleury, J. Godet, A. Marin (stagiaire)
Suaci Alpes du nord : Y. Pauthenet, C. Sérès
Inra Sad-APT : A. Havet

Avril 2012

Ce rapport reprend le canevas proposé par les animateurs de la Tâche 1 du projet Mouve.

1) Description de la méthode

1.1. Constitution de l'échantillon

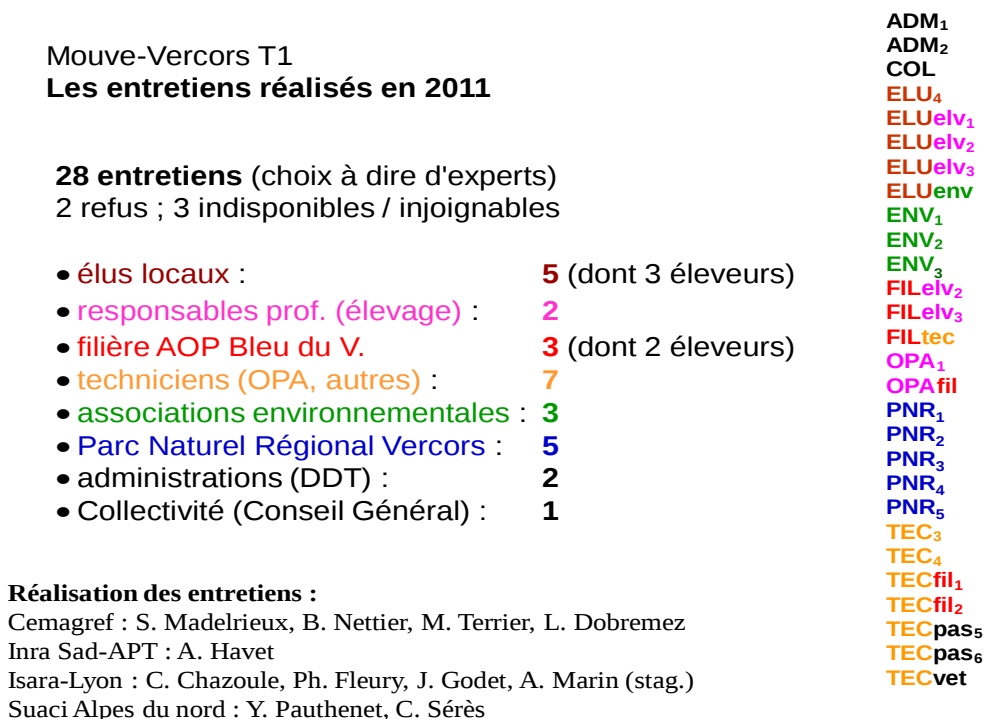
Le choix de l'échantillon d'acteurs a été réalisé sur la base d'avis d'experts, en particulier après consultation du chargé de mission agriculture du PNRV, complété par quelques acteurs que les collègues du collectif Mouve connaissaient (notamment pour le choix d'entretiens auprès d'acteurs extérieurs au territoire du PNRV).

La consigne initiale était de veiller à avoir une diversité de profils d'acteurs : acteurs du monde de l'élevage et acteurs non agricoles. Nous avons volontairement enquêté peu d'éleveurs « de base », parce que nous voulions saisir les attentes vis-à-vis de l'élevage principalement de la part d'autres acteurs, étant entendu que le point de vue des éleveurs serait largement abordé dans la Tâche 3 du projet Mouve (action T3.1.2).

Au final, nous avons effectué 28 entretiens auprès d'acteurs d'horizons différents, se répartissant de la façon suivante (figure 1) :

- acteurs de l'élevage : responsables professionnels agricoles : 2 ; salariés de services techniques agricoles : 6 (dont 2 services pastoraux) ; filières : 3 (AOP Bleu) ; vétérinaire : 1.
- autres acteurs : PNR Vercors : 5 (Directeur, chargés mission agriculture, environnement, tourisme, Président Conseil Scientifique) ; élus locaux : 5 (dont 3 sont aussi éleveurs) ; associations environnementales : 3 (dont un apiculteur) ; administrations : 2 (DDT 38 et 26) ; salarié de Conseils Généraux : 1.

Figure 1. Profil des acteurs interviewés



Nous avons eu quelques refus (1 association environnementale du Trièves qui ne se sentait pas concernée par la problématique Vercors, 1 élu tourisme débordé - pilote de lignes internationales - et 1 Directeur de laiterie hors AOP Bleu qui a refusé après un délai de

réflexion) et des difficultés à joindre certains élus locaux hyper-sollicités (nous avons renoncé pour 2 d'entre eux).

1.2. Mode de recueil de l'information

Les entretiens ont été réalisés par 10 collègues du collectif Mouve (+ un stagiaire recruté pour la tâche 2) selon un mode semi-directif à partir d'un canevas commun élaboré collectivement, issu du cadre méthodologique général proposé par la T1 et discuté notamment lors du séminaire de lancement du projet Mouve et adapté aux spécificités du terrain d'étude (annexe 1). La participation d'un nombre élevé d'enquêteurs présente certes des risques d'hétérogénéité des modes de recueil de l'information, qu'on a cherché à relativiser en formalisant une trame commune de guide d'entretien. Cette disposition a été rendue nécessaire en raison de la charge de travail représentée par cette action de la tâche 1 (sous-estimée au départ) mais a aussi été souhaitée en raison de l'intérêt de cette tâche, en termes d'appropriation du contexte Vercors et de consolidation du collectif de recherche.

Les entretiens ont été individuels (parfois avec deux personnes) et ont duré en moyenne entre 1h30 et 2h. La plupart de ces entretiens se sont déroulés au printemps 2011 (mai-juin).

1.3. Traitements et analyse des informations recueillies

Chaque enquêteur a rédigé un compte-rendu de l'enquête effectuée en reprenant les items de la trame du guide d'entretien (annexe 1). La transcription de ces 28 comptes-rendus selon une grille d'analyse commune (cf. fichier Excel en annexe 2) a été supervisée par une seule personne dans le but de rechercher une certaine harmonisation, puis rediffusée pour validation.

Les acteurs ont été repérés selon leur fonction (cf. constitution de l'échantillon), mais un bon nombre peuvent être référencés dans deux catégories, par exemple un élu local qui est en même temps éleveur (codé ELUelv) ou un technicien agricole qui travaille sur la production laitière et peut donc être aussi référencé par rapport à la filière AOP Bleu (codé TECfil), même si ses missions dépassent ce cadre (figure 1).

Pour l'analyse des fonctions de l'élevage selon les acteurs, nous avons réalisé une première esquisse à partir d'un traitement statistique d'analyse multivariée (analyse des correspondances multiples sur tableau disjonctif complet pour déterminer les principales fonctions discriminantes, puis classification ascendante hiérarchique pour élaborer une classification des acteurs selon ces principales fonctions). Cet essai visait seulement une analyse de faisabilité, sa pertinence étant certainement plus assurée pour une analyse inter-terrains (qui nécessiterait cependant au préalable un effort d'harmonisation et de précision dans les codages et dans la définition des fonctions de l'élevage).

Pour les autres thèmes, le travail d'analyse a été réparti entre 4 collègues puis supervisé par l'un d'entre eux (L. Dobremez). Le fichier Excel commun a servi de base à ces analyses, avec des retours ponctuels aux comptes-rendus individuels, et une validation collective des résultats.

Pour la présentation des résultats qui suivent, les tableaux présentés et commentés se basent sur une lecture visuelle classique, l'ordre de présentation des acteurs (classés en colonnes) pouvant varier d'un tableau à l'autre (classement orienté selon l'analyse multivariée pour les fonctions de l'élevage ou classement effectuant une partition entre acteurs agricoles et non agricoles).

Ces résultats (cf. § 3.) ont été présentés au comité de suivi du projet Mouve (composé d'élus locaux, de responsables agricoles, de techniciens agricoles et d'environnementalistes) le 8 février 2012. Nous précisons les réactions que cette présentation a suscitées.

2) Résultats bruts : la grille d'analyse remplie (à fournir en annexe)

Cf. Annexe 2 (fichier Excel joint).

3) Une première lecture de cette grille

3.1. Les fonctions – actuelles et souhaitées - de l'élevage

Les principales fonctions attendues de l'élevage (figure 2) sont :

- l'entretien du paysage pour donner une capacité attractive au territoire (cité par 68% des acteurs) ;
- gérer l'environnement, la biodiversité, la nature (46% des acteurs) ;
- assurer le revenu des éleveurs (46% des acteurs) ; remplir un rôle économique (29%) (l'élevage génère des emplois dans la filière agro-alimentaire et/ou favorise le développement du tourisme et la fonction résidentielle) ;
- l'élevage a une fonction identitaire et patrimoniale (il contribue à l'image du Vercors) ;
- l'élevage assure le socle du tissu rural (présence permanente dans les villages + maintien d'exploitations sur le territoire) ;
- l'élevage fournit des produits de qualité pour l'alimentation des consommateurs : cette fonction n'est cependant mentionnée que par un acteur sur trois, ce qui peut paraître étonnant dans un territoire avec une AOP (fromage Bleu du Vercors-Sassenage), avec une marque Parc, où la proportion d'exploitations en agriculture biologique est relativement élevée...

Figure 2. Principales fonctions de l'élevage selon les acteurs rencontrés

Mouve - Vercors T1 – 1. Les fonctions de l'élevage

| fonctions de l'élevage | FIL tec | ELU env | ENV 2 | PNR 1 | PNR 2 | TEC 3 | ELU 4 | TEC vet | ENV 1 | ENV 3 | PNR 4 | PNR 5 | ELU ev1 | COL | TEC pas 6 | ELU ev3 | OPA 1 | TEC pas 5 | PNR 3 | TEC fil2 | ELU ev2 | OPAF il | ADM 1 | FIL ev2 | TEC 4 | TEC fil1 | FIL ev3 | ADM 2 | |
|------------------------|---------|---------|-------|-------|-------|-------|-------|---------|-------|-------|-------|-------|---------|-----|-----------|---------|-------|-----------|-------|----------|---------|---------|-------|---------|-------|----------|---------|-------|-----|
| PAYSAGE | | | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | | | | | | | | 68% |
| BIODIVERSITE | | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | | | | | | | | | | | | | | | 46% |
| EMPLOIS | | | 1 | 1 | | 1 | | | 1 | | | | | | 1 | 1 | 1 | | | | 1 | | | | | | | | 29% |
| IMAGE | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | | | 1 | 1 | | | | | | 1 | 1 | 1 | | 1 | | | | | | | | 1 | 39% | |
| TISSU | | | 1 | | 1 | 1 | | | 1 | | 1 | | | | | | 1 | | | | | | | | | 1 | | 25% | |
| Prdts QUALITE | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | | | | | | 1 | 1 | 1 | | | | | | | | | | | | 1 | | 32% | |
| REVENU | | | | | | | 1 | 1 | 1 | | | | | 1 | | | | | | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 46% | |

commentaires :

- décalage entre "acteurs filière" (et DDT) (centré sur revenu) et les autres
 - acteurs envt assez regroupés (mais catégories diverses) et "agrégés" avec d'autres
 - élus : hétérogénéité
- ↳ pas de vision partagée, clivages au sein des catégories

Si on analyse de façon un peu plus fine ces résultats (figure 2), on se rend compte qu'il existe un décalage entre les acteurs de la filière (et des DDT) dont les attentes sont centrées presque exclusivement sur le revenu des éleveurs et les autres acteurs qui mettent le plus souvent en avant d'autres fonctions, en particulier la fonction d'entretien du paysage. Peut-être que la fonction « assurer le revenu des éleveurs » est implicite pour certains de ces autres acteurs (?). Quoiqu'il en soit, ce clivage est frappant. Sur le tableau de la figure 2, les acteurs en lien avec l'environnement, qui proviennent de catégories socioprofessionnelles diverses, apparaissent assez regroupés, mettant en avant les fonctions entretien du paysage et/ou préservation de la biodiversité, tandis que les élus locaux ont des attentes diverses. Ces

décalages et clivages indiquent qu'il y a des visions différentes sur les fonctions attendues de l'élevage.

En raison de ces fonctions, quelques acteurs soulignent avec insistance que l'élevage a de l'avenir dans le Vercors, certains s'inquiétant cependant de la diminution du nombre d'exploitations, du vieillissement des exploitants et du manque de reprise d'exploitations.

3.2. Les enjeux et débats autour de l'élevage

L'analyse des enjeux (figure 3) fait ressortir en premier lieu (en termes de fréquence) l'enjeu de la filière lait, et en particulier autour du Bleu du Vercors (évoqué par 75% des acteurs rencontrés). En lien avec la prédominance des systèmes laitiers sur le plateau, la coopérative Vercors-Lait (dont 60% du litrage collecté est vendu en fromage AOP Bleu du Vercors-Sassenage) est l'enjeu le plus souvent évoqué, en tant que seul outil collectif (production, transformation, vente sur place) sur le plateau à consolider de façon prioritaire, après avoir connu une période très difficile¹. On évoque souvent un clivage, voire une certaine tension, entre les (petits) livreurs de lait à la coopérative et les producteurs fermiers ("gros" Gaec qui transforment et pratiquent la vente directe... et dont certains font collecter le surplus de lait par la coopérative). Pour la plupart des acteurs, le bleu apparaît comme le fer de lance des produits et de l'agriculture du Vercors, tandis que la coopérative Vercors-Lait inscrit le bleu dans une gamme de fromages, qu'il est censé promouvoir. Mais, comme le souligne l'un des acteurs : « *si [la coopérative] Vercors-Lait se casse la figure, l'élevage laitier sur le plateau risque d'en prendre un coup* ». Cet avis est partagé par plusieurs autres acteurs.

Les effets de l'élevage sur l'environnement sont évoqués par 71% des acteurs avec des positions contrastées (effets positifs versus négatifs, ou avis plus nuancés) mais on note que l'enjeu visant à concilier pratiques agricoles et biodiversité n'est pratiquement pas évoqué par les acteurs liés à l'élevage (cf. acteurs en vert et à droite du trait pointillé en rouge sur la figure 3). Des controverses apparaissent sur les pratiques de conduite des prairies et les voies d'intensification choisies (fauche précoce, enrubannage, prairies temporaires), qui n'émanent pas seulement des environnementalistes (mettant en cause la dégradation de la biodiversité) mais aussi de responsables professionnels. Des opérations, comme le soutien aux "prairies fleuries" (MAE, concours) en tant que supports d'une diversité floristique, sont mises en avant par certains acteurs tandis que d'autres les mettent en cause en les considérant comme des gadgets ou des paravents publicitaires qui masquent la réalité des situations, ou les voient comme des mesures parachutées sans qu'à aucun moment les exploitants ne se les approprient vraiment : « *C'est toujours pareil, la difficulté sur des zones comme ça, c'est qu'il y a peut-être trop d'environnement, enfin d'encadrement technique. C'est le Parc qui propose de faire mais à quel moment les agriculteurs s'approprient l'idée ? On est tellement proposant que les agriculteurs ne s'approprient pas tellement les choses. [Exemple : le] Concours prairies fleuries dans les PNR : du coup [le chargé de mission] le fait, l'agriculteur trouve une parcelle, il participe, mais à quel moment il s'est vraiment impliqué dans le truc ?* ».

Figure 3. Enjeux et controverses selon les acteurs rencontrés

¹ Le redressement de la coopérative Vercors-Lait a été souligné lors du comité de suivi : les comptes de la dernière année font ressortir que la coopérative a réussi à équilibrer son bilan en payant au producteur un prix égal à celui du CRIEL. Une restructuration laitière a été signalée : la fromagerie de l'Etoile du Vercors (qui collecte notamment dans le Royans et sur le Vercors drômois) a été rachetée par Lactalis et les producteurs laitiers ont monté une association.

Mouve Vercors T1 – 2. Enjeux et controverses

| | COL | ADM 1 | ADM 2 | PNR 1 | PNR 3 | PNR 5 | PNR 4 | PNR 2 | ENV 1 | ENV 2 | ENV 3 | ELU env | ELU 4 | ELU elv1 | ELU elv2 | ELU elv3 | TEC pas5 | TEC pas6 | TEC vet | TEC 3 | TEC 4 | TEC fil1 | TEC fil2 | FIL ecl | FIL elv 3 | FIL elv 2 | OPA il2 | OPA 1 | | | |
|--|-----|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|---------|-------|----------|----------|----------|----------|----------|---------|-------|-------|----------|----------|---------|-----------|-----------|---------|-------|----|-----|-----|
| conflits d'usage | | | | + | - | - | | | | | | | | - | + | | - | - | - | - | - | - | + | | | | | | | 46% | |
| Pression foncière | - | | | - | - | | | | | | | | | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | | | | | | | 46% | |
| image Vercors | | | + | | + | +- | | | + | + | +- | | | + | + | + | + | + | + | | | + | | | | | | | | 54% | |
| pbs démographie, installation | 1 | | | | 1 | | 1 | | 1 | | | | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | | | | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | | | | | 54% | |
| Enjeu filière lait | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | | 1 | 1 | 1 | | | 1 | | 1 | 1 | | | | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 75% | |
| certification, prdts terroir | | | | 1 | 1 | 1 | | | 1 | | | 1 | | 1 | 1 | | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | +- | | 1 | | 54% | |
| le bio | + | +- | + | | + | | | | | | | + | | +- | +- | +- | | | | + | + | | +- | - | +- | +- | FIL | - | +- | 57% | |
| Transf. fermières, circuits courts... | + | 26 | 38 | agr | + | + | env | + | 1 | + | api | + | + | + | elv2 | + | | | pas5 | pas6 | vet | +- | 4 | fil1 | fil2 | +- | elv3 | + | +- | 1 | 46% |
| Modes d'intensification | 1 | | | 1 | 1 | | 1 | | | 1 | 1 | 1 | | 1 | | | | | | | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | | | 1 | 1 | 54% | |
| gestion prairies et sécheresses | | 1 | | | 1 | | | | 1 | 1 | | 1 | | | | 1 | 1 | 1 | | | 1 | 1 | 1 | 1 | | | 1 | 1 | | 46% | |
| Effets +/- sur environnement, HVN | +- | +- | + | +- | +- | - | +- | +- | +- | +- | - | + | +- | +- | - | | | | + | +- | + | | - | | | | | | | 71% | |
| Conciller pratiques agric et biodiversité | 1 | | | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | | 1 | 1 | | | | | | | | | | | | | | | 43% | |
| Ressource en eau (pb gestion des effluents) | | 1 | 1 | | | | 1 | | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | | | | | | 1 | | 1 | | | | 1 | | | 43% | |
| Entretien espace (simplification du travail) | | | | | | | | 1 | | 1 | | | 1 | | | | 1 | | | | 1 | | | | | | | 1 | | 21% | |
| Pb faune sauvage (loup, sangliers) | | 1 | | | 1 | 1 | 1 | 1 | | | | | | | | | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | | | | | | | 1 | | 36% | |
| revenu agricole insuffisant | 1 | | | | | | | | | | | | | 1 | 1 | | | | | | | | 1 | 1 | 1 | | | 1 | | 25% | |
| rémunérer les services environnementaux | | | | | | | | 1 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Charges de travail | 1 | | 1 | 1 | | | | | | | | | 1 | 1 | 1 | | | | | 1 | 1 | | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 50% | |
| La réforme de la PAC : aides, quotas | | 1 | | | 1 | | | | | | | | | | | 1 | 1 | | 1 | | | 1 | | | | | | 1 | | 25% | |
| Modernisation bâtiments | | | | | | | | | | | | | 1 | 1 | | | | | | 1 | | | 1 | | | | | 1 | | 18% | |
| Individualisme, repli sur soi | | | 1 | | | | | | | | | 1 | | | | | 1 | | | | 1 | | 1 | | | | | | | 18% | |
| freins culturels au changement | | | | 1 | 1 | | | | | | | | | | | 1 | | | | | | | 1 | | | | | 1 | | 18% | |

codes utilisés : 1 = enjeu mentionné par l'acteur. + = l'élevage peut contribuer de façon positive à cet enjeu. - = l'élevage contribue de façon négative à cet enjeu (ou n'est pas en mesure de relever cet enjeu). +/- = position nuancée (des aspects positifs, d'autres négatifs). Codage spécifique pour les deux premiers enjeux cités (conflits d'usage, pression foncière) : += situation [en voie d'être] résolue selon l'acteur. -= situation défavorable pour l'élevage.

Si la pression foncière et les conflits d'usage sont évoqués par près d'un acteur sur deux, c'est aussi parfois pour mentionner que les problèmes ont été à peu près maîtrisés.

L'agriculture biologique est un enjeu cité par 57% des acteurs, mais avec des positions contrastées (cf. ci-après § 3.4.).

Le revenu agricole et les charges de travail sont très peu mentionnés par les acteurs non agricoles, alors que ces enjeux (et surtout les charges de travail) sont fréquemment cités par les acteurs proches du monde agricole. Pour bon nombre d'acteurs non agricoles, le revenu des agriculteurs est considéré comme satisfaisant (surtout chez les producteurs fermiers).

La prochaine réforme de la PAC (en 2013) est un enjeu, somme toute, peu évoqué (1/4 des acteurs). Lors du comité de suivi, il a été précisé que les acteurs agricoles estiment que les primes spécifiques pour la montagne seront maintenues et pensent qu'il y aura des mesures plus favorables pour l'élevage que dans la PAC actuelle. Il reste que la suppression des quotas laitiers ne semble pas faire débat, peut-être parce que l'AOP Bleu du Vercors est considérée comme une « niche » ?...

Le problème de la prédation des ovins par les loups est aussi évoqué, surtout dans le sud du Vercors et en particulier dans la Réserve Naturelle des Hauts Plateaux où l'importance de grands troupeaux de transhumants en alpage donne parfois lieu à des polémiques (certains, parmi les acteurs ayant une fibre environnementaliste, estimant que les transhumants dégradent ces espaces sylvo-pastoraux, notamment par les concentrations d'animaux dans et autour des parcs de nuit et mettant en cause les modes de gardiennage).

L'individualisme des agriculteurs et leur repli supposés face aux difficultés économiques et aux charges de travail sont parfois mentionnés pour expliquer la difficulté de lancer des actions collectives et partagées.

Lors du comité de suivi, une remarque a porté sur la concurrence de la culture de la noix (AOP noix de Grenoble) dans le Royans : considérée par certains acteurs enquêtés comme une culture qui a permis à des exploitations agricoles de rester viables et de maintenir une activité d'élevage, elle inciterait aussi à cesser l'élevage.

3.3. Les formes souhaitées de l'élevage

Les formes attendues de l'élevage selon les acteurs rencontrés peuvent être classées selon une grille en quatre niveaux : des propositions à l'échelle du territoire Parc, des propositions relatives à la filière laitière, d'autres portant sur les modes de production et de commercialisation, d'autres enfin au niveau de l'exploitation, mais il n'y a pas vraiment de modèles de système d'exploitation qui soit clairement définis (figure 4).

L'inscription dans la dynamique de la filière laitière AOP Bleu² est très souvent citée : cette orientation est cohérente avec les enjeux identifiés précédemment. On note toutefois que les acteurs liés à l'environnement (à l'exception d'un élu local Vert) ne se réfèrent pas à cette filière laitière et se cantonnent dans leurs propositions aux registres suivants : modes de commercialisation, entretien de l'espace et modes de conduite des prairies.

Rares sont les acteurs qui ne se prononcent pas sur des modes de commercialisation (circuits courts, renforcer les liens avec les collectivités) ou de production (le bio et/ou les produits de terroir).

L'amélioration des modes de conduite des prairies est fréquemment évoquée, en particulier pour renforcer la résilience de ces prairies face aux sécheresses et, dans une moindre fréquence, pour préserver la biodiversité, notamment par le maintien de « prairies fleuries ». L'élevage étant attendu pour sa fonction d'entretien du paysage, il est logique de retrouver des attentes concernant l'entretien de l'espace, certains acteurs étant préoccupés par les charges de travail des éleveurs qui pourraient les conduire à délaisser ces tâches, surtout si elles ne sont pas explicitement rémunérées en tant que services rendus à la société.

² Plusieurs initiatives autour du Bleu du Vercors (différentes formes de soutien à la coopérative, Fête du Bleu très fréquentée, participation au Salon de l'Agriculture...). Pour autant, ces actions, qui sont surtout axées sur la commercialisation, ne mettent guère en avant les modes de conduite technique (si ce n'est l'introduction dans les troupeaux de quelques vaches de la race Villard de Lans et le Concours prairies fleuries organisé en 2010 avec l'AOP Bleu du Vercors). Le Bleu du Vercors a fait l'objet du premier terrain d'étude au titre de la Tâche 2 pour son rôle économique et parce qu'il apparaît comme un outil de développement territorial (sa dimension environnementale semblant, en revanche, beaucoup plus faible).

Figure 4. Formes attendues de l'élevage

Mouve Vercors T1 – 3. Formes attendues de l'élevage

| Formes attendues de l'élevage | | COL | ADM 1 | ADM 2 | PNR 1 | PNR 3 | PNR 5 | PNR 2 | PNR 4 | ENV 1 | ENV 2 | ENV 3 | ELU env | ELU 4 | ELU elv2 | ELU elv3 | ELU elv1 | TEC pas 6 | TEC pas 5 | TEC vet | TEC 3 | TEC 4 | TEC i1 | TEC fil2 | FIL tec 1 | FIL elv3 | FIL elv2 | OPA i1 | OPA 1 | |
|--|---|-----|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|---------|-------|----------|----------|----------|-----------|-----------|---------|-------|-------|--------|----------|-----------|----------|----------|--------|-------|---|
| à l'échelle du territoire | des systèmes diversifiés | | | | | 1 | 1 | | | | | | | 1 | | | | | | | | | | | | | | | 1 | |
| | prenant en compte les attentes du territoire | | 1 PPT | | 1 | 1 | | | | | | | | | | | | | 1 | 1 PPT | | 1 | | | | | | | | |
| | territoires labellisés (écocantons, bio) | | | | | | | | | | | | 1 | | 1 | 1 | | | | | | | | | | | | | | |
| | installer des JA = trait commun | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | organiser solidarité Plateau-Trièves (céréales) | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Choix de la production laitière | dans dynamique filière AOP Bleu | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | | | | | 1 | 1 | 1 | 1 | | | | | | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | |
| | optimiser territoire et ressources | | | | | | 1 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 1 |
| | reprendre la main aux groupes industriels | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 1 | |
| Modes de production et commercialisation | circuits courts | 1 | | | | 1 | 1 | 1 | | | 1 | | | | 1 | 1 | 1 | | | | 1 | | 1 | | | | | 1 | | |
| | liens avec collectivités | 1 | | | | | 1 | 1 | | | 1 | | 1 | 1 | | | | | | | 1 | | | | 1 | | | | | |
| | produits terroir (image, identitaire, patrimonial) | | | | 1 | 1 | 1 | 1 | | 1 | | | | | | | | 1 | | 1 | | | | | 1 | 1 | | | | 1 |
| | dvt Bio (surmonter contraintes) | 1 | 1 | | | 1 | | 1 | | | | | 1 | | 1 | 1 | 1 | | | | 1 | | 1 | 1 | | | 1 | 1 | | |
| niveau Exploitation | viabilité et vivabilité (associations type Gaecc) | | | 1 | 1 | 1 | | | | | | | 1 | 1 | | | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | |
| | viser autonomie (fourragère...) | | | | | | | | | | | | | 1 | | | | | | | | 1 | | 1 | | | | | | |
| | entretenir l'espace | 1 | | | 1 | 1 | | | | | 1 | | | | | | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | | | | 1 | | | | | 1 |
| | améliorer les modes de conduite des prairies (tensions), dont : | 1 | 1 | | 1 | 1 | | | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | | | | | 1 | 1 | 1 | 1 | | | 1 | 1 |
| | adaptation aux sécheresses | | 1 | | | 1 | | | 1 | 1 | 1 | | | 1 | | | | | | | | | 1 | 1 | | | | | 1 | 1 |
| | préserver la biodiversité | | | | | | | | 1 | 1 | | 1 | 1 | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | prairies fleuries | | 1 | | 1 | 1 | | | 1 | | | 1 | 1 | 1 | | | | 1 | | | | | | | | | | | | |

PPT : plan pastoral territorial (procédure initiée par le Conseil Régional) ; loup : viabilité et vivabilité mises en cause par la prédation (concerne surtout les élevages ovins).

Lors de la réunion du comité de suivi, certains se sont étonnés que peu d'acteurs interviewés aient souligné l'intérêt d'une diversité de systèmes sur l'ensemble du Parc.

3.4. Les divergences et convergences frappantes

La vision des acteurs enquêtés sur l'élevage dans le Vercors et ses problématiques est très centrée sur la filière bovins-lait. Les systèmes de productions bovin et ovin allaitants, la transhumance estivale importante de cheptel extérieur sur les alpages du Parc sont très peu évoqués (sauf par les techniciens des services pastoraux). Pourtant, les exploitations en système bovins-lait, même s'ils sont dominants, ne représentent que 42% des systèmes d'élevage herbivore (hors activité agricole marginale) dans le Parc (source : RA 2000, traitements Cemagref). Plusieurs hypothèses peuvent être avancées : une vision de certains acteurs restreinte à la zone du Plateau du Vercors (à dominante laitière), mais aussi le manque de dynamique collective des filières allaitantes bovine et ovine et l'absence de projets territoriaux structurants dans certains secteurs du Parc. Ainsi, dans leurs propositions, les acteurs se réfèrent tous, plus ou moins explicitement, d'abord au Plateau (Quatre Montagnes, Vercors drômois), puis déclinent parfois selon les autres territoires que le Parc recouvre partiellement : Diois, où l'élevage est cité comme une composante indissociable d'un système diversifié (ovins ou caprins avec vigne, plantes aromatiques et médicinales,...), Trièves (polyculture-élevage), Royans avec prédominance de la noix,...

Deux exemples concrets peuvent être cités pour illustrer **des convergences mais aussi des divergences entre acteurs** (figure 5) :

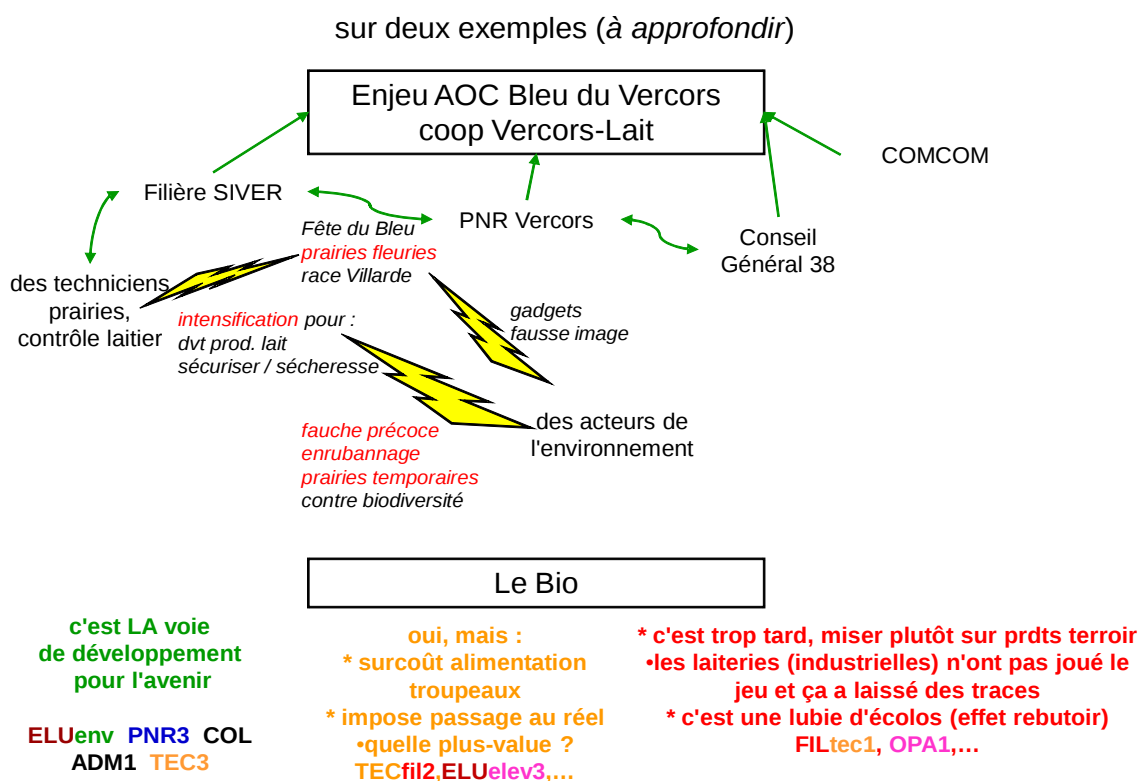
*** l'enjeu autour de l'AOP Bleu et de la coopérative Vercors-Lait** : certains techniciens agricoles prônent des voies d'intensification fourragère (développement des prairies

temporaires, enrubannage ou séchage en grange et fauche plus précoce) en vue de maintenir voire d'augmenter le volume de lait de la coopérative Vercors-lait économiquement fragile et espérer ainsi également relancer une dynamique laitière sur le plateau, tandis que des acteurs de l'environnement contestent ces voies d'intensification qui iraient à l'encontre de la préservation de la biodiversité dans les prairies, considérant que seules les prairies permanentes sont à même de remplir cette fonction. Des actions, prônées par le Parc et le SIVER (syndicat interprofessionnel du Bleu du Vercors), comme l'introduction de quelques animaux de race Villarde dans les troupeaux laitiers et le Concours Prairies fleuries, sont aussi l'objet de controverses.

* **Le bio** : pour certains, c'est LA voie de développement pour l'avenir. D'autres estiment qu'il y a de fortes contraintes à surmonter - surcoût de l'alimentation du bétail (ex : céréales bio), obligation du passage au régime fiscal du réel - et posent la question de la plus-value réelle du passage du bio, tandis que d'autres pensent que c'est trop tard et qu'il vaut mieux miser sur les produits du terroir, soulignant que certaines laiteries n'auraient pas joué le jeu (expériences mal vécues de conversions au bio avec certaines laiteries qui ne se sont pas traduites par une meilleure valorisation du prix du lait) et que le bio apparaît pour bon nombre d'éleveurs comme une « lubie d'écolos » (effet rebutant).

Figure 5. Exemples de convergences et divergences entre acteurs sur deux enjeux : l'AOP Bleu du Vercors-Sassenage et l'agriculture biologique

Mouve Vercors T1 – **Convergences et divergences entre acteurs**



Lors du comité de suivi du 8.2.2012, la discussion a porté sur le lait bio et la crise qui s'annonçait du fait du boom de la production (chute des prix à la production depuis trois mois). Pour certains, le « train semble passé » le projet de collecte de lait bio risque fort de ne pas se concrétiser dans le Trièves. La coopérative Vercors Lait dit qu'elle pourrait même commercialiser des produits bio en conventionnel. Pour d'autres, certes il y a eu une crise dans les années 2003-2004, mais ceux qui se sont convertis au lait bio à la fin des années 90 ont de très bons résultats et le bio aura permis de conforter le revenu des éleveurs.

Aujourd'hui, le lait bio se développe toujours (1 élevage bovin sur 4 en bio sur les Quatre montagnes en 2009, contre 4% à l'échelle du département de l'Isère³).

3.5. Ebauche d'analyse du système d'acteurs

La diversité des points de vue exprimés et la diversité des actions identifiées, qui en première approche paraissent peu liées les unes aux autres, nous semble traduire une diversité foisonnante d'initiatives mais aussi une absence de vision monolithique, globale, stratégique de l'agriculture dans le Vercors. Cette affirmation sans ambages doit être nuancée comme l'illustre l'enjeu presque consensuel représenté par le fromage AOP Bleu du Vercors et l'outil coopérative Vercors-Lait... au point qu'il parvient à occulter les autres acteurs industriels de la filière laitière (dont le bassin de collecte déborde, il est vrai, largement au-delà du territoire du Parc), les autres systèmes de production et les territoires en périphérie du Plateau. Mais nous avons aussi fait ressortir les divergences entre catégories d'acteurs sur les voies d'intensification fourragère et les modes de conduite des prairies qui sont des thèmes centraux pour le développement des exploitations laitières et de la filière AOP Bleu.

Les débats autour du développement du bio (cf. § 3.4.) illustrent aussi des convergences et divergences entre acteurs.

Au final, et en schématisant, le Vercors est souvent restreint au plateau alors que le plateau n'est qu'une partie du Parc, les acteurs parlent surtout de l'élevage laitier qui n'est qu'une partie des élevages présents ou transhumant dans le Parc et ils insistent sur le Bleu qui n'est recouvert qu'une partie de la production laitière. Bien sûr, cette représentation portée par les acteurs comporte aussi un point de vue critique et chacun s'accorde à dire que le Bleu n'est qu'une partie du lait, etc. mais les acteurs ont du mal [et nous aussi] à donner une représentation globale du Vercors et de la diversité de l'élevage. Il y a en effet une diversité de systèmes d'élevage et de productions dans le Parc du Vercors à la différence de ce qu'on peut trouver ailleurs, en particulier dans les zones AOC savoyardes. Les acteurs ont du mal à rendre compte de cette diversité de productions, de leurs enjeux et de la diversité du territoire⁴. Mais l'absence d'un modèle structurant (comme l'est une AOC qui marche), le foisonnement d'initiatives pas toujours liées (mais parfois aussi en connexion) sont-ils révélateurs d'un manque de dynamisme, de problèmes de développement ? A ce stade, nous pouvons seulement dire qu'il est difficile pour les acteurs du Parc [comme pour nous] de rendre compte d'une situation complexe et diverse...

3.6. Lien à l'intensification écologique

Lors des entretiens, nous avons volontairement évité de parler d'intensification écologique.

Le **couplage** des préoccupations relatives au développement de la filière laitière et, entre autres, de l'AOP Bleu, des produits de terroir et/ou du bio avec l'amélioration des modes de conduite des prairies et l'entretien de l'espace paraît être une des voies éventuelles d'étude des possibilités d'intensification écologique.

Mais ce couplage ne va pas de soi. Ainsi, le projet *Alimentation-Santé-Territoire*, soutenu par le Conseil Général de l'Isère, vise à organiser l'approvisionnement de cantines et centres de vacances avec des produits de proximité (bio ou terroir), de même que le programme "*Manger Bio Isère*" mais le lien avec l'intensification écologique semble pour le moins ténu (il est juste fait mention de « pratiques respectueuses de l'environnement », ce qui ne « mange pas de pain »).

³ Source : Contrôle laitier de l'Isère, 2010. Diagnostic filière lait Vercors.

⁴ Peut-on pour autant en conclure que le Parc naturel régional du Vercors (qui a fêté l'an dernier ses 40 ans) ne fait pas « territoire » ? Cela semble abusif même si le découpage de certains secteurs (Trièves, Diois) qui s'étendent au-delà de la délimitation du Parc ne facilite sans doute pas cette appropriation...

Il y a surtout des débats (et des controverses) sur les modes d'intensification des prairies (notamment pour augmenter la production laitière et compenser les cessations d'activité laitière), en relation avec la biodiversité et avec l'adaptation aux sécheresses (plusieurs subies depuis 2003), qui pourraient être rattachés à l'IE. Ainsi, différents « angles d'attaque » pourraient être envisagés, par exemple (i) comment tirer parti de la diversité des prairies pour améliorer la résilience du système fourrager (notamment face à des épisodes de sécheresses) et/ou pour atteindre [et conserver] l'autonomie fourragère, ou (ii) produire (du lait,...) de façon autonome tout en maintenant une diversité de prairies (= maintien d'une mosaïque de milieux et préservation d'une biodiversité).

En outre, les projets basés sur des conversions au bio, même s'ils ne sont pas toujours pensés dans cette optique, interrogent le processus d'IE dans ces exploitations.

Pour autant, l'IE n'apparaît pas pensée comme un moyen de différenciation du fromage Bleu du Vercors, soumis à une forte concurrence commerciale au-delà du territoire Vercors. La dimension environnementale ne semble pas perçue comme un modèle de développement ; les initiatives en matière d'environnement étant plutôt raisonnées en termes de zonages et de contrats (ex : MAE). A signaler cependant, une réflexion émergente sur l'agriculture HVN dans le Vercors à l'initiative du PNRV qui pourrait, à terme, être pontée avec l'IE...

4) Positionnement sur des points d'analyse transversaux

Remarque L. Dobremez (coord.) : à ce stade, ces thèmes transversaux n'ont pas fait l'objet d'une réflexion approfondie sur le terrain Vercors. On indique donc simplement ci-dessous en quoi le Vercors semble concerné par les thématiques évoquées.

4.1. Les enjeux autour du foncier

Dans la liste des enjeux mentionnés figurent notamment les conflits d'usage et la pression foncière, liée en particulier au développement des constructions, mais résultant aussi parfois, localement, de la concurrence entre agriculteurs. Sur le plateau en particulier, zone d'habitats sous forte influence touristique et urbaine, la pression foncière liée à la périurbanisation de l'agglomération Grenobloise est forte, même si certaines communes ont été récemment sensibilisées aux difficultés des exploitations agricoles et ont réduit l'emprise spatiale des zones constructibles dans leurs documents d'urbanisme (PLU).

4.2. La transmission et l'installation

Les difficultés de transmission et d'installation ont été souvent évoquées à propos des exploitations laitières et de la nécessité de conserver et renouveler le tissu des exploitations laitières, en particulier dans le bassin de collecte de la coopérative Vercors-Lait. Elles ont pu être reliées au point précédent du fait de la difficulté à trouver des terres mais également à se loger sur le Vercors, notamment sur le plateau et les contreforts du côté de Grenoble.

4.3. Les gradients intensif-extensif

A l'échelle du Parc du Vercors, il y a un net gradient intensif-extensif. Les secteurs les plus extensifs étant situés au sud (élevage ovins sur parcours du Diois), tandis que les exploitations les plus intensives se trouvent au nord et à l'ouest dans le piémont du plateau (Royans), le plateau occupant une situation intermédiaire.

Ce gradient intensif-extensif se retrouve aussi dans des situations a priori homogènes : dans un même contexte pédo-climatique et au sein d'un même système de production. Ainsi, les travaux menés dans l'action T4.2. sur deux communes du plateau (Autrans-Méaudre) feront ressortir la diversité des modes de conduite des prairies au sein des systèmes bovins-lait.

4.4. Les articulations entre dynamiques globales et locales -territoriales

Cette thématique est au cœur de la problématique de l'action transversale « Dynamiques des bassins laitiers » dans laquelle le terrain Vercors s'est inscrit et sera traitée dans la suite du projet pour la production laitière du Vercors.

Une voie de développement prônée par certains responsables professionnels agricoles est de travailler sur l'image identitaire et patrimoniale du Vercors pour travailler sur des produits ou des modes de conduite susceptibles de différencier les produits du Vercors.

**Annexe 1. Projet Mouve, terrain Vercors. Tâche 1 (et contribution à d'autres tâches).
Proposition de guide d'entretien auprès des différentes catégories d'acteurs.
Trame commune. Avril 2011**

Rappel des animateurs de la T1:

Il est souhaité des questions très ouvertes pour ne pas « orienter » l'enquête. S'il y a des questions plus précises à poser, elles devront être éventuellement formulées en fin d'entretien par des questions de relance (c'est le cas notamment des enjeux environnementaux si la personne enquêtée n'en parle pas spontanément).

↳ Ainsi, lors de la prise de contact avec l'acteur futur enquêté (notamment lors de la prise de rendez-vous au téléphone), on ne parlera pas d'intensification écologique, mais plus généralement de l'évolution de l'élevage et de son avenir dans le territoire du Parc.

1- Se présenter, ainsi que le projet (pas sur la dimension IE mais sur les transformations de l'élevage et l'analyse des interactions entre élevage et territoire)

Objectifs du projet : caractériser la diversité des dynamiques de l'élevage, les attentes vis-à-vis de l'élevage et les modalités d'insertion territoriale de l'activité d'élevage dans une perspective de développement durable

↳ **identifier les enjeux de l'élevage dans chaque territoire** (une trentaine d'enquêtes doit être faite concernant le Vercors. Une synthèse est prévue et sera communiquée aux enquêtés début 2012).

2- Préciser qui est notre interlocuteur afin de mieux situer par la suite ce qu'il va nous dire par rapport au sujet

- présentation de la structure (activités, nombre d'employés, depuis quand)
- identifier la ou les fonction(s) de la personne au sein de la structure, ses autres activités et son parcours professionnel en grandes lignes
- les principales fonctions de son institution dans le domaine de l'élevage (évolutions de ses fonctions au cours des 20 dernières années ?)
- sans aller jusqu'à une analyse en termes de réseau d'acteurs, essayer de repérer avec qui l'interlocuteur est en relation/en conflit ou tension

Quel rôle/regard de sa structure et/ou de l'interlocuteur par rapport aux transformations de l'élevage ?

3- Les évolutions de l'élevage (lien avec T2 et T3)

Consigne : on laisse l'interlocuteur évoquer spontanément les évolutions qu'il perçoit, puis on proposera des questions de relance, le cas échéant.

Il ne s'agit pas ici d'évoquer uniquement les trajectoires des exploitations, mais aussi de resituer les dynamiques des élevages (types d'activités et formes d'exercice) dans les dynamiques du territoire et des filières.

Être vigilant pour comprendre et faire préciser les échelles de temps et d'espace : sur quelle(s) entité(s) territoriale(s) portent les évolutions qu'évoque l'interlocuteur : le plateau du Vercors, l'ensemble du Parc, des secteurs plus précis (exemple : les 4 Montagnes, la Gervanne,...) ou plus larges (exemple : l'ensemble du Trièves, l'ensemble du Diois,...)... ; de quelles temporalités est-il question : évolution de l'élevage ces dix dernières années ou depuis les années 50...

N.B. on pourra s'appuyer sur une carte du territoire pendant l'entretien (carte des différents secteurs du PNRV)

L'élevage aujourd'hui

Quelles caractéristiques de l'élevage vous semblent marquantes ?

Quel est le rôle de l'élevage dans le Vercors (préciser par zone si besoin)

Evolutions passées (éléments pour des questions de relance)

Description et essai de compréhension des dynamiques, à la fois :

- des systèmes de production (dimensions, orientation et modes de valorisation dont AB)
- des formes d'exercices (types de ménages agricoles et de combinaison d'activités agricoles et non agricoles ; collectif de travail notamment associations non familiales et salariat)
- des identités professionnelles, des conceptions du métier d'éleveur (si l'interlocuteur peut en parler)
- de la démographie agricole (dynamique d'âge de la population agricole ; part des installations/départ, part des installations hors cadre familial)
- des filières (préciser lesquelles) : éléments moteurs des dynamiques, freins,...
- des enjeux environnementaux en lien avec l'élevage (préciser la nature de ces enjeux)
- d'actions collectives : quand et quoi (bien les identifier et préciser le rôle de l'interlocuteur par rapport à ces actions collectives)

Attention : action collective = action (ou écheveau d'actions) qui croise filière et territoire avec idée de valorisation des ressources locales (objet de l'action et ce que les acteurs veulent en faire ; type d'élevage concerné et territoire ; replacer l'action dans dynamiques passées et à venir)

-d'autres dynamiques impactant celles de l'agriculture ou en résultant (population totale, urbanisation, tourisme, paysages...)

↳ Quels ont été les dates et événements qui, durant les 20 dernières années, ont entraîné des changements au niveau de l'élevage dans le Vercors ? Pourquoi ? Où ?

Systemes émergents

Idem

4- Les visions et attentes vis-à-vis de l'élevage (T1)

- En synthèse de ce qui aura été décrit des évolutions de l'élevage : comment l'enquêté(e) voit l'élevage et ses évolutions passées et récentes/émergentes (Qu'est ce qui a profondément changé ? quels problèmes cela pose ? quelles opportunités cela offre...) ?

Quelles sont les forces et faiblesses de l'élevage aujourd'hui ? Relances pour les aspects qui ne sont pas abordés spontanément :

- d'un point de vue économique ?
- d'un point de vue environnemental ?
- d'un point de vue social ?

Comment voyez-vous l'élevage à l'avenir dans le Vercors (points de vue économique, social, environnemental) ? Pourquoi ?...avec des nuances géographiques ?...

Son point de vue sur la question environnementale.

→ Quelles questions concernant l'élevage dans le Vercors se posent, sont débattues, aujourd'hui ? Pourquoi ?...Quels sont les organisations partie-prenantes de ces questions ?...

- Quelles sont ses attentes par rapport à l'élevage ? (autrement dit qu'est-ce qu'il souhaiterait que soit l'élevage) ?

Votre institution porte-elle des ambitions ou des souhaits particuliers par rapport à l'avenir de l'élevage dans le Vercors ? Des dispositifs sont-ils déjà en place par rapport à cela ? Lesquels ? Ou s'agit-il simplement de perspectives ?

- Quelles actions de mise en scène de l'élevage ou d'accompagnement de l'élevage s'avèrent importantes sur le territoire ? Pour quelles raisons ? Comment la personne enquêtée participe-t-elle à ces actions ? Avec qui ?

Quelles actions actuelles ou dans le futur pour un développement durable ?

Pour le compte-rendu : reprendre la trame proposée ci-dessus. Dans le compte-rendu, donner un avis sur les évolutions et/ou attentes et/ou actions collectives qui vous paraissent aller dans le sens de l'intensification écologique (et argumenter votre point de vue).

N.B. en cas de refus d'enquête, bien noter la personne qui a été contactée et les raisons de son refus.

Annexe 2. Mouve-Vercors. Grille d'analyse des 28 entretiens effectués

Cf. fichier Excel joint (N.B. informations de nature confidentielle, à ne pas diffuser).

Rappel des lignes de la grille

Nous rappelons ici les intitulés des lignes de ce tableau :

- Représentations de l'élevage
 - o Les fonctions de l'élevage
 - o Les enjeux et débats autour de l'élevage
 - o Histoire, dynamiques récentes et tendances actuelles de l'élevage
- Projets et dispositifs en cours ou envisagés
- Souhaits concernant l'avenir de l'élevage
 - o Les fonctions souhaitées de l'élevage
 - o Les formes d'élevage souhaitées pour remplir ces fonctions
 - o Les conditions (politiques, économiques etc.) pour y arriver
- Analyse : aspects potentiellement en lien avec l'intensification écologique